



Vente de tests génétiques : l'Appel de Bâle porte plainte



La vente de tests génétiques par les pharmacies suisses est-elle licite? La loi sur l'analyse génétique humaine dit non!

Photo: fotolia.com

Des douzaines de pharmacies et drogueries suisses, de même que des centres de fitness vendent depuis peu des tests génétiques. Sans conseil médical pour accompagner ces tests d'utilité très douteuse. C'est pour ces raisons que l'Appel de Bâle a dénoncé ce commerce auprès au bureau du ministère public du canton de Bâle.

Les offres sur l'Internet sont chose courante depuis un certain temps déjà : tests génétiques censés assister les personnes souhaitant perdre du poids ou calculer de prétendus risques de maladie. Comme nous l'avons déjà mentionné dans le dernier « AHA! », des tests génétiques prétendant apporter des réponses aux questions de santé les plus diverses sont désormais aussi en vente dans les pharmacies, les drogueries et les centres de fitness suisses. La seule différence par rapport à leur vente sur l'Internet, c'est que la vente a lieu dans le cadre d'un entretien personnel.

Dix minutes de « conseil » L'Appel de Bâle contre le génie génétique a voulu y voir clair ! Une collaboratrice de l'association a donc acheté un de ces tests dans une pharmacie bâloise en expliquant qu'elle souhaitait se renseigner sur sa prédisposition à l'artériosclérose. Quelques jours après un entretien de dix minutes dans le local de vente de la pharmacie, au cours duquel elle n'a obtenu aucun renseignement sur la valeur significative du test et sur sa pertinence, elle a donc fait quelques frottis salivaires qu'elle a envoyés pour analyse. Un pharmacien ayant participé à la consultation avait promis un rapport de plusieurs pages qui lui parviendrait environ cinq semaines après l'envoi. Prix du test : 449 francs.

Une large gamme d'offres Sur le prospectus en papier glacé remis à la cliente « pour information », on pouvait lire que le test en question était un des tests commercialisés en Suisse par la société allemande « ProGenom ». L'offre porte actuellement sur une trentaine de 30 tests divers dans le domaine des maladies cardiovasculaires, de la prévention du cancer ou encore des maladies du métabolisme. Une grande partie de ces tests concerne des domaines partiels médicaux et il est absolument hors de question de n'y voir que des tests Lifestyle (mode de vie). Une succursale établie en Suisse livre ensuite les tests aux pharmacies et aux drogueries par l'intermédiaire du Seefeld Medical Group, Zurich. ProGenom offre aussi des formations rapides pour la vente de ces tests.



Point de vue

Des tests génétiques pour le mieux être : maigrir plus facilement, conserver une meilleure santé et prévenir les maladies, connaître le sexe de l'enfant à venir avant même qu'il soit conçu, tester l'embryon pour lui éviter plus de cent maladies, savoir à vingt ans déjà si vous souffrirez d'Alzheimer à 85. Ce ne sont là que quelques exemples des promesses que nous font les vendeurs pour nous allécher et nous faire acheter des tests génétiques sur l'Internet, mais aussi aux comptoirs des officines pharmacologiques.

Promettre la santé est une stratégie de vente efficace, qui sert surtout à remplir le tiroir-caisse de ceux qui proposent les tests en question. Cependant, ces prétendues merveilles de la science sont vides de sens et totalement dépourvues de fondement. Tous les experts vous le diront : les résultats de ces tests manquent de tout sérieux, sont scientifiquement irrecevables, leur valeur informative est faible et sont en outre susceptibles d'occasionner d'importants dommages aux personnes touchées. Le conseil brille par son absence et on ignore à quoi serviront les données recueillies; en toute bonne logique, seuls les offreurs peuvent en tirer profit.

Le fait que des voix se font même entendre aux USA pour barrer la route à la conception naturelle devrait interpellier le public suisse. Nos autorités se doivent d'examiner si ces offres de tests respectent les exigences légales, qu'elles ont pour mission de faire appliquer. Et le moins que l'on puisse demander, c'est qu'elles informent le public du fait que les tests génétiques ne sont pas des horoscopes.

Gabriele Pichlhofer, Sociologue et collaboratrice scientifique de l'Appel de Bâle contre le génie génétique

Lettre circulaire

Feuille d'information

de l'Appel de Bâle contre le génie génétique

(abonnement inclus
dans la cotisation de membre)
22ème année, no 146

Date: 23.12.2013

Publication: 6 x par an

Basler Appell gegen Gentechnologie
Murbacherstrasse 34
Case postale 27, 4013 Bâle
Tél. 061 692 01 01
Fax 061 693 20 11

info@baslerappell.ch
www.baslerappell.ch
CCP 40-26264-8



Résidus de glyphosate dans le soja



Contamination de la chaîne alimentaire par le glyphosate, un herbicide très dangereux contenu dans du soja transgénique. Photo: www.transgen.de

En fin octobre, Testbiotech, Institut allemand pour l'évaluation indépendante des retombées de la biotechnologie (Institut für unabhängige Folgeabschätzung in der Biotechnologie) a publié les résultats d'un projet pilote portant sur l'analyse des résidus de produits traitants dans du soja provenant d'Argentine. Les chiffres présentés font état de teneurs en glyphosate d'un niveau surprenant, atteignant presque 100 mg/kg dans un des échantillons étudiés. Sept des onze échantillons analysés se situaient par ailleurs clairement au-dessus de la valeur limite internationale (20 mg/kg) autorisée pour les fourrages et les denrées alimentaires. Testbiotech a prélevé ses échantillons dans des cultures situées dans le nord du pays. Le soja cultivé actuellement en Argentine est presque entièrement transgénique et résistant au glyphosate, un désherbant produit par Monsanto. Il n'existe actuellement que peu de publications scientifiques sur les quantités de glyphosate résiduel présentes dans les plantes transgéniques, malgré le fait qu'à l'échelon mondial, ces plantes transgéniques sont cultivées sur des millions d'hectares et qu'elles sont importées dans les pays de l'UE. Rappelons que des études ont montré que l'utilisation et tout particulièrement l'ingestion de glyphosate est nuisible pour la santé des animaux et pour celle des humains.



La société ProGenom exige trois frottis salivaires pour réaliser son test.

Photo: fotolia.com

Absence de conseil sérieux et compétent La situation et le problème sont parfaitement clairs : la loi sur l'analyse génétique humaine (LAGH) stipule que les tests génétiques médicaux doivent exclusivement être réalisés sur ordonnance médicale et accompagnés d'une consultation médicale. Le législateur entendait par là s'assurer de ce que les tests génétiques de quelque nature que ce soit ne parviennent pas sur le marché libre. La loi sur les produits thérapeutiques (LPTh) stipule en outre (pour tout dispositif médical, tests génétiques compris) que les allégations quant à ses performances ou à son efficacité doivent pouvoir être prouvées. Cela n'empêche pas l'Office fédéral de la santé publique de rester inerte. Son argument : ces offres ne constituent pas des tests génétiques médicaux, mais de tests concernant le domaine du lifestyle et ceux-ci ne sont pas soumis à la dite loi.

Plainte contre inconnu Pour l'Appel de Bâle contre le génie génétique, la vente de tests génétiques au comptoir constitue à l'évidence une violation du droit. C'est la raison pour laquelle, après une évaluation juridique fondée, il a porté plainte contre inconnu auprès du ministère public du canton de Bâle. Celui-ci peut ainsi mener une large enquête et au besoin entamer des poursuites judiciaires contre tous les points de vente remettant directement des tests génétiques aux consommateurs. Par ailleurs, cette enquête et ces poursuites pourront également s'étendre aux fabricants de tests ayant leur siège en Suisse, comme c'est par exemple le cas de la société ProGenom, ainsi qu'aux fournisseurs des tests tels Seefeld Medical Group.

Infractions multiples à la loi Le reproche formulé est que la vente en question contrevient tant aux lois sur l'analyse génétique humaine (LAGH) et sur les produits thérapeutiques (LPTh) qu'à la loi contre la concurrence déloyale (LCD). Une lettre a également été adressée à l'Institut suisse des produits thérapeutiques Swissmedic, car celui-ci a compétence pour veiller à l'application correcte de la loi sur les produits thérapeutiques. Ces deux autorités examinent présentement les arguments de l'Appel de Bâle contre le génie génétique. Le cas échéant, le ministère public portera plainte et Swissmedic ouvrira une procédure administrative.

La FDA américaine interdit elle aussi les tests génétiques Peu avant la fin du délai de rédaction du présent AHA I, nous avons en outre appris que l'administration états-unienne de la santé, la FDA, interdit jusqu'à nouvel avis la vente de tests génétiques par la société Internet «23andMe». Motif : 23andMe n'est pas parvenue à prouver scientifiquement l'utilité et la sécurité de sa technologie. L'Appel de Bâle contre le génie génétique part donc de l'idée que la vente des tests génétiques sera bientôt aussi interdite en Suisse. Cette interdiction s'impose aussi du fait que la loi sur l'analyse génétique humaine est actuellement en cours de révision. Et une révision sérieuse de la loi ne devrait en aucun cas se baser sur des faits établis en infraction avec cette même loi.